

République Française
Département de l'Ain
Arrondissement de
Belley
Canton de Lagnieu



COMMUNE DE LEYMENT
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU vendredi 16 décembre 2022
N°59

Nombre de conseillers
Présents : 9
Absents : 6
Excusés avec pouvoir : 2
Votants : 11

Date de convocation :
08/12/2022

Objet :

remboursement pour
l'achat d'une batterie
pour le tracteur de la
commune.

L'an deux mil vingt-deux, le seize décembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel Klingler, Maire ;

Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Monique Nowaczyk, Brigitte Seve, Ophélie Janaudy et Messieurs Emmanuel PETAT, Cédric Butzer, Alain Peillon.

Membres excusés : Marie Villecourt a donné procuration à Sandrine Bricourt – Morgan Michalet a donné procuration à Josiane Charmont – Eric Elie.

Absents : Cindy Rochereau – Denis Renault – Romain Grillot

M. Le Maire explique que nous avons dû changer la batterie du tracteur communal.

Monsieur Denis Renault ayant pu obtenir un tarif préférentiel en achetant directement la pièce, dont le montant s'élevait à 200.11€ TTC.

Monsieur Le maire demande au Conseil municipal l'autorisation de procéder au remboursement de cet achat à Monsieur Denis RENAULT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE M. le Maire à verser la somme de 200.11€ TTC à Monsieur Denis Renault pour le remboursement de l'achat de la batterie ;

CHARGE M. le Maire de l'exécution de la présente délibération,

Pour copie conforme,
Le Maire
Lionel Klingler



Accusé de réception en préfecture
001-210102133-20221216-2022_59-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2022